



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 septembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 septembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 septembre 2005

**Marché de Contrôle Technique et de Coordination de Sécurité et de
Protection de la Santé, pour l'aménagement de la place de la Brèche
et du stade sportif et événementiel – Autorisation de signature des
marchés**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Stéphane TRONEL.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2005

DELIBERATION D20050362

AMERU

**Marché de Contrôle Technique et de Coordination de Sécurité et
de Protection de la Santé, pour l'aménagement de la place de la
Brèche et du stade sportif et événementiel – Autorisation de
signature des marchés**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Les études de maîtrise d'œuvre de la place de la Brèche et du stade sportif et événementiel ont été engagées et il appartient au maître d'ouvrage pour ces deux projets, de déterminer la nature et l'étendue de la mission de contrôle technique la mieux adaptée à la satisfaction de ses besoins spécifiques.

D'autre part, la loi du 31 décembre 1993 dispose que, dès lors qu'un chantier fait intervenir au moins deux entreprises ou travailleurs indépendant, le maître d'ouvrage est tenu de désigner un coordinateur.

Les marchés d'études relatifs au contrôle technique et de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé, pour l'aménagement de la place de la Brèche et du stade sportif et événementiel ont fait l'objet d'une procédure de consultation par appel d'offres ouvert. La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 7 juin dernier a procédé à la désignation des attributaires pour les lots 1 et 3, puis la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 22 Août 2005 a procédé à la désignation des attributaires pour les lots 2 et 4.

Lot n°	Désignation	Attributaire	Montant global et forfaitaire TTC
2	Contrôle technique de la construction - Stade	QUALICONSULT	131 934.35 € <i>110 313.00 € HT</i>
4	Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé – Stade	OUEST COORDINATION	15 208.93 € <i>12 716.50 € HT</i>

Le choix par la Commission d'Appel d'Offre du 7 juin 2005 des attributaires des lots 1 et 3 a été entériné par le Conseil Municipal du 24 juin 2005. Il convient désormais de valider la désignation des attributaires des lots 2 et 4.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer les marchés :

- pour le lot 2 avec l'entreprise QUALICONSULT pour un montant de 131 934.35 € TTC ;
- pour le lot 4 avec l'entreprise OUEST COORDINATION pour un montant de 15 208.93 € TTC.

- imputer les dépenses correspondantes sur le chapitre 43003001, Fonction 400, Compte nature 2031.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 10
Non participé : 0
Excusé : 4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)